

Un tiers des détecteurs de fumée seraient inefficaces



<http://www.lefigaro.fr/conso/2015/01/26/05007-20150126ARTFIG00196-un-tiers-des-detecteurs-de-fumee-seraient-inefficaces.php>

| Mis à jour le 26/01/2015 à 16:11 |

VIDÉO - L'association de consommateurs UFC-Que choisir a déposé des plaintes contre des fabricants et importateurs pour pratiques commerciales trompeuses, alors que la loi imposant les particuliers à équiper leur logement de l'un de ces dispositifs entre en vigueur le 8 mars prochain.

«Gare aux promesses fumeuses!» L'UFC-Que Choisir lance ce lundi un avertissement musclé aux consommateurs sur l'efficacité des détecteurs de fumée¹. La loi obligeant les particuliers à équiper leur logement de l'un de ces appareils² entre en vigueur le 8 mars prochain. Alors que 37 millions de logements privés devront être équipés d'un détecteur à cette date, de 60 à 65% des foyers n'auront pas installé leur dispositif à temps³, estimait récemment la Fédération Française des Métiers de l'Incendie (FFMI). Et ce, alors même que le texte de loi a été voté en 2010!

La ruée prévisible des Français sur les détecteurs de fumée⁴ inquiète les associations de consommateurs et services administratifs comme la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), qui se sont lancés dans une traque aux détecteurs de fumée non-conformes⁵. L'UFC-Que Choisir divulgue ce lundi les «résultats accablants» des tests qu'elle a menés sur les appareils proposés à la vente. Sur les 18 produits passés au crible, l'association estime que six - soit un tiers - d'entre eux sont «problématiques».

Si deux d'entre eux ont présenté des anomalies «dès la prise en main», notamment le fait de «pouvoir refermer le boîtier sans les piles», les quatre autres sont jugés dangereux car, une fois installés, ils se sont déclenchés trop tardivement alors que les fumées avaient atteint un niveau d'opacité trop élevées. Ou bien ils n'ont tout simplement pas réussi à détecter les feux de bois ou de literie déclenchés pour les tests. «Source de préoccupation supplémentaire, l'un de ces détecteurs (BLYSS NB739-B1), acquis en juin 2014, avait fait l'objet d'une injonction de retrait du marché de la DGCCRF... en janvier 2013, plus d'un an avant!» L'UFC-Que Choisir⁶ épingle par ailleurs un détecteur AREV Technic qui est «à la limite de la non-conformité compte tenu de sa vitesse de déclenchement à un niveau d'opacité des fumées déjà élevé».

La DGCCRF⁷, de son côté, a mis en oeuvre dès 2012 un plan de surveillance des détecteurs de fumée et effectué des contrôles sur les sites de vente en ligne, dans les grandes surfaces et grandes surfaces de bricolage, chez les installateurs et les vendeurs itinérants. Dans le cadre de son enquête, elle avait rappelé et retiré du marché fin 2014 près de 75.000 appareils⁸. Ce fut le cas d'un détecteur de la marque AREV Technic⁹ vendu chez Leroy-Merlin et Bricorama, par exemple, ou d'un autre de la marque Eyston¹⁰, ou encore de la marque Chik a Dee¹¹ et vendu sous le nom «l'oiseau sur sa branche».

Appel à la «vigilance»

A chacun de ces rappels, la DGCCRF a enjoint le consommateur à se méfier des appareils défectueux souvent vendus à bas prix. «En règle générale la moyenne basse du prix d'un détecteur de fumée se situe entre 12 et 15€. Il existe des modèles vendus à des prix beaucoup plus bas ou élevés», a-t-elle rappelé. D'autre part, les emballages doivent obligatoirement faire figurer un marquage CE ainsi que la référence à la norme d'application obligatoire NF EN 14604.

Pour l'UFC-Que Choisir, en revanche, les Français ne sont toujours pas assez informés. «Promise par la loi rendant obligatoire les détecteurs de fumées, la campagne d'information sur la conduite à tenir en cas d'incendie se fait toujours, 5 ans après, cruellement attendre en France.» Face aux abus¹² qu'elle a constatés, l'UFC-Que Choisir a donc décidé de saisir la DGCCRF «pour que soient retirés du marché les détecteurs non conformes et qu'un rappel des produits déjà vendus soit opéré, avec un véritable suivi de cette injonction». L'association a également déposé plainte «contre trois fabricants/importateurs pour pratiques commerciales trompeuses». Enfin, elle appelle de nouveau les consommateurs «à la vigilance».

La rédaction vous conseille :

Détecteurs de fumée: attention aux arnaqueurs à domicile!¹³

Détecteur de fumée obligatoire: les Français pas assez informés¹⁴

Détecteurs de fumée à domicile: les Français ne sont pas prêts¹⁵

**Isabelle de Foucaud**auteur **61 abonnés**

Journaliste au service Économie
- en particulier sur la rubrique Conso
Sur Twitter : @idefoucaud

Liens:

- 1 http://www.quechoisir.org/equipement-de-la-maison/securite-domestique/communiqu-efficacite-des-detecteurs-de-fumees-gare-aux-promesses-fumeuses?utm_source=emailcampaign165&utm_medium=phpList&utm_content=HTMLemail&utm_campaign=CP+UFC-QC%3A+D%C3%A9tecteurs+de+fum%C3%A9
- 2 <http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2010/03/10/97002-20100310FILWWW00767-la-loi-sur-les-detecteurs-de-fumee-publiee.php>
- 3 http://immobilier.lefigaro.fr/article/les-detecteurs-de-fumee-obligatoires-dans-tous-les-logements_fe60a720-506b-11e4-9c78-714bf920bbe7/
- 4 <http://plus.lefigaro.fr/tag/detecteur-de-fumee>
- 5 http://immobilier.lefigaro.fr/article/detecteurs-de-fumee-a-domicile-les-francais-ne-sont-pas-prets_8f6b4956-8612-11e4-bf61-14da9ef253ac/
- 6 <http://plus.lefigaro.fr/tag/ufc-que-choisir>
- 7 <http://plus.lefigaro.fr/tag/dgccrf>
- 8 <http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/securite-des-detecteurs-autonomes-avertisseurs-fumee>
- 9 <http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/avis-rappel-detecteurs-fumee-marque-arev-technic>
- 10 http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/dgccrf/presse/communiqu-e/2013/cp_Daaf_EYSTON130917.pdf
- 11 <http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/dgccrf-met-en-garde-contre-des-detecteurs-fumee-dangereux-3>
- 12 http://immobilier.lefigaro.fr/article/detecteurs-de-fumee-attention-aux-arnaqueurs-a-domicile_feccc25a-a0ae-11e4-9a4c-13551a09dcbd/
- 13 http://immobilier.lefigaro.fr/article/detecteurs-de-fumee-attention-aux-arnaqueurs-a-domicile_feccc25a-a0ae-11e4-9a4c-13551a09dcbd/
- 14 http://immobilier.lefigaro.fr/article/les-detecteurs-de-fumee-obligatoires-dans-tous-les-logements_fe60a720-506b-11e4-9c78-714bf920bbe7/
- 15 http://immobilier.lefigaro.fr/article/detecteurs-de-fumee-a-domicile-les-francais-ne-sont-pas-prets_8f6b4956-8612-11e4-bf61-14da9ef253ac/